



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DU NORD

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation :
04 avril 2023

DE LA COMMUNE DE VILLERS-EN-CAUCHIES

Séance du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois et le onze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal DUEZ.

Etaient Présents : M.M. DUEZ P. – FOVEZ A. – M^{me} DELAVAL MF. – BILLOIR R. – M^{me} MORELLE V.– NIEUWAER M. – DENOYELLE M. – DECEUNINCK R. – M^{me} FROMONT V. – M^{me} BRENDLER L. – M^{me} RUELLE N. – M^{me} LEROY R. – M^{me} BONNET M.
 Formant la majorité des membres en exercices.

Etaient Absents : M^{me} SOURDEAU A.– M. DUQUESNOY A.

Procurations : M^{me} SOURDEAU A. pour M. DECEUNINCK R.

Secrétaire de séance : M^{me} RUELLE N.

OBJET : Service des eaux et de l’assainissement – Compte administratif 2022

En l’absence de M. le Maire, M. Alain FOVEZ, 1^{er} Adjoint et élu président de séance, présente au Conseil Municipal le compte administratif 2022 du service des eaux et de l’assainissement et invite les élus à se prononcer en faveur de son adoption.

Section d’investissement :

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	MONTANT
Prévisions budgétaires	261 233,00
Titres de recettes émis	247 771,95
Réduction de titres	0
Recettes nettes	247 771,95
SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES	
Autorisations budgétaires totales	261 233,00
Mandats émis	201 481,11
Annulation de mandats	0,00



Dépenses nettes	201 481,11
Résultats de l'exercice (excédent)	46 290,84

Section de fonctionnement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	MONTANT
Prévisions budgétaires	177 033,00
Titres de recettes émis	143 056,20
Réduction de titres	4 302,56
Recettes nettes	138 753,64
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES	
Autorisations budgétaires totales	177 033,00
Mandats émis	115 559,20
Annulation de mandats	0
Dépenses nettes	115 559,20
Résultats de l'exercice (excédent)	23 194,44

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide en l'absence de M. le Maire, à l'unanimité, de valider le compte administratif 2022.

POUR : 13 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
 Pour extrait conforme,
 VILLERS-EN-CAUCHIES, le 13 avril 2023.

Le Maire,
 Pascal DUEZ

La Secrétaire de séance,
 Nathalie RUELLE



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le
 Et de la publication le **20 AVR. 2023**

20 AVR. 2023

